

COMPTE-RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

15 Novembre 2018 – 17h30 heures - Salle des fêtes à MONTJOIE

Présents : Henri ANDRIEU, Daniel ARTAUD, Nathalie AURIAC, Jean-Pierre BAREILLE, Simon BAVARD, Magalie BERNERE, Roland BERNIE, Josiane BERTHOUMIEUX, Marie-Léone BLAIN, Gaëlle BONNEAU, Frédéric BONNEL, Christiane BONTE, Jean BOUSSION, Laurent BOUTET, Monique BOUTONNIER, Ginette BUSCA, Alain CAU, Monique CHARLES, René CLASTRES, Charles DAFFIS, Etienne DEDIEU, Jean-Claude DEDIEU, Jean-Claude DEGA, Gilbert DE SACRAMENTO, André DESCOINS, Jean DOUSSAIN, Jean-Marc DURAN, Jean-Louis EYCHENNE, Pierre EYCHENNE, Gabriel FAURE, Jocelyne FERT, Aimé GALEY, Patrick GALY, Jean-Pierre GASTON, Claude GESLIN, Lucien GRANIER, Michel ICART, Patrick LAFFONT, Pierrette LAPEYRE, Aline LONG TORRELL, Denis LOURDE, Jeanine MERIC, Alain METGE, Alex MIROUSE, Noëlle MORALES, Nadine NENY, Geneviève OSMOND, Anselme POIGNANT, Alain PONS, Denis PUECH, Claude PUJOL, Francis PUJOL, René PUJOL, André ROUCH, Robert ROUDIL, Gérald ROVIRA, Roland TEYCHENNE, Alain TORTET, Elisabeth TOTARO, Gérard TOUGNE, Alain TOUZET, François VELTER, André VIDAL, Christiane VIGNAU, Jean-Noël VIGNEAU,

Procuration : Geneviève AMARDEILH à Pierre EYCHENNE, Nejma BEUSTE à Alex MIROUSE, Jean BOISVERT à André DESCOINS, Gérard CAMBUS à nathalie AURIAC, Patricia DANDURAND à Charles DAFFIS, Rémy DEMOIZOIN à Denis LOURDE, Léon-Pierre GALY-GASPARROU à Jean-Claude DEDIEU, Léo GARCIA à Gaëlle BONNEAU, Germain JOLIBERT à Jean-Louis EYCHENNE, Catherine MERIOT à Laurent BOUTET, Richard MEYNARD à René CLASTRES, Francis RESPAUD à Aline LONG-TORRELL, Evelyne ROLAIN-PUIGCEVER à Josiane BERTHOUMIEUX, Marc-Henri SEUBE à Robert ROUDIL, Marie-Christine SOULA à André VIDAL, Yves SUTRA à Michel ICART, Robert THIRION à Gérard TOUGNE,

Excusés : Armindo DA SILVA, Bernard GONDRAN, Thierry TOURNE,

Absents : Alain BARI, Alain BOURGEON, Christian CARRERE, Emmanuel CECILE, Michèle COLIN, Nadège COMBET, Raymond COUMES, Eric COUZINET, Jean-Michel DEDIEU, Sylvie DOMENC, Gérard DUBUC, Carole DURAN-FILLOLA, Jean-Paul FALGUIE, Oscar GIROTTO, Yvan GROS, Georges HISPA, Bernard LAMARY, Alain LEVI, Jean-Jacques MERIC, François MURILLO, Yvon OCHANDORENA, Elisabeth ORTET, Maryse PERIGAUD, Fatima RAFAI, Jacques RENOUD, Thierry RESPAUD, Christian ROUCH, Alain SERVAT, Gilles SOULA, Christine TEQUI, Patrick TIMBART, Eric TORTECH, Rémy TOULZA, Patrick TURLAN, Marc WOIRY.

Secrétaire de séance : Nathalie AURIAC

La séance est ouverte par M. le Président Jean-Noël VIGNEAU à 17h50.

- **Approbation du procès-verbal** du Conseil Communautaire du 18 octobre 2018
M. le Président propose de passer à son approbation s'il n'y a pas de questions.

➤ **Votes** : pour 82 contre 0 Abstention 0

Arrivée de Alain SERVAT, Jean-Jacques MERIC (avec procuration de Bernard LAMARY) Maryse PERIGAUD, Christine TEQUI, Rémi TOULZA.

- **Décisions du Bureau communautaire**

Les décisions prises en Bureaux Communautaires des 4 et 25 octobre 2018 ont été portées à la connaissance de l'ensemble des élus communautaires.

- **Le Conseil Communautaire prend acte des décisions du Bureau communautaire n°BUR-2018-92 à BUR-2018-105 bis2 prises dans le cadre de sa délégation. Approbation à l'unanimité (88 voix)**

Ordre du Jour :

- A-Compétences supplémentaires : Restauration collective/Tourisme/Bois et Forêt/Transfrontalière
- B- APS de la gendarmerie de Prat-Bonrepaux – demandes du Bureau des Affaires Immobilières de la Gendarmerie (BAIGN)
- C- Modifications des statuts du SYCOSERP et transfert de la mission 5 de la compétence GEMAPI au SYCOSERP
- D- Approbation du pré-projet du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Arrivée de Gérard DUBUC, Raymond COUMES, Michel DEDIEU

1) DOSSIERS SOUMIS À DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Administration

A- Compétences supplémentaires : Restauration collective/Tourisme/Bois et Forêt/Transfrontalière

Mme Jocelyne Fert, Vice-Président en charge de la commission Compétences présente le dossier.

1/ Restauration collective

Formulation initiale :

Restauration :

Aménagement de cuisines centrales

Equipement organisation et gestion de services portage des repas à domicile, portage de pain

Gestion et organisation de services de cantine (préparation, livraison, service des repas)

Formulation proposée :

Restauration collective communautaire

- Entretien, gestion et aménagement si nécessaire de l'unité centrale communautaire existante de production de repas de La Bastide de Sérrou.
- Gestion d'un service de portage de repas à domicile dans la limite de la capacité de distribution, autour de la Bastide de Sérrou et de Sainte Croix Volvestre.
- Conseil et harmonisation des pratiques de restauration de qualité et de proximité, avec rationalisation des circuits d'approvisionnement et de distribution

Restitution :

Aménagement de cuisines centrales

Gestion et organisation de services de cantine (service des repas)

Portage de pain

- **Vote pour 89 contre 0 abstention 2**

Sortie de Gérald ROVIRA, Gaëlle Bonneau (plus procuration de Léo GARCIA)

2/ Tourisme

Formulation initiale :

Tourisme sport

Aménagement de la base nautique du lac de Mondely et étude pour la création d'un plan d'eau de loisirs sur le secteur Prat/ Bonrepaux Lacave.

Aire d'accueil de la chênaie de Betchat

Gestion du refuge des Estagnous, de la Maison du Valier, d'un parc de vision.

Aménagement de sentiers et itinéraires de randonnées : ex com Castillonnais, ex syndicat des communes du Biros

Entretien et assistance technique Volvestre Ariégeois.

Thermalisme et activités directement attachées au site thermal d'Aulus

Développement et gestion de sites et hébergements touristiques : station toutes saisons de Guzet, aérodrome de St Girons Antichan, site d'Audinac les Bains.

Construction entretien et gestion d'équipements sportifs VTT FFC tourisme

Guzet l'été (VTT, luge, mur d'escalade) dans le tourisme

Zone touristique du Mont Valier (Refuge des Estagnous, Maison du Valier, Via ferrata des Estagnous)

Formulation proposée :

Tourisme communautaire

➤ **Sites, équipements et hébergements touristiques :**

- Participation au développement de la station toutes saisons de Guzet :
 - Aménagement et gestion du Domaine Skiable ;
 - Aménagement et gestion de la Luge Monorail ;
 - Aménagement et gestion du Domaine VTT ;
 - Aménagement et gestion d'équipements de loisirs.
- Participation au développement du Massif du Mont Valier :
 - Aménagement et gestion du Centre d'Accueil du Ribérot (Maison du Valier) ;
 - Aménagement et gestion du Refuge des Estagnous ;
 - Aménagement et gestion de la Via Ferrata des Estagnous ;
 - Aménagement et gestion d'équipements de loisirs.
- Participation à l'aménagement et à l'exploitation de l'Aérodrome de Saint-Girons – Antichan.
- Participation à l'aménagement et à la gestion de la base de loisirs du Lac de Mondély.
- Aménagement et gestion du Camping d'Audinac-les-Bains.

➤ **Thermalisme :**

- Aménagement et gestion de l'établissement thermal d'Aulus-les-Bains et des activités de bien-être associées.
- Aménagement et gestion de la résidence thermale des 3 Césars.

➤ **Itinéraires de Promenades et de Randonnées :**

- Entretien et gestion d'itinéraires de promenades et de randonnées pédestres, équestres, et cyclistes, et des équipements d'accueil et de sécurité associés. (liste des itinéraires et cabanes touristiques de montagne en annexe)

➤ **Etudes :**

- Etudes relatives au développement et à la stratégie touristiques de la destination Couserans-Pyrénées.

Pas de restitution.

➤ **Vote pour 79 contre 6 abstention 3**

Retour de Gérald ROVIRA, Gaëlle Bonneau (plus procuration de Léo GARCIA)

3/ Bois et Forêt

Formulation initiale :

Acquisition de bois et forêts d'intérêt communautaire, mise en valeur, amélioration de ces bois et forêts et adhésion aux Syndicats mixtes afférents.

Formulation proposée :

Bois et forêts :

Acquisition et gestion de bois et forêts

Pas de restitution.

➤ **Vote pour 91 contre 0 abstention 0**

4/ Transfrontalier

Formulation initiale :

Coopération transfrontalière : études et travaux y afférant.

(Formulation qui existait sur les Cantons d'Oust et le Castillonnais et n'avait pas été reprise.)

Formulation proposée :

Promotion et conduite de toute action structurante de coopération territoriale et transfrontalière, dans une perspective de développement durable

Pas de restitution.

➤ **Vote** **pour 88** **contre 0** **abstention 3**

Départ de Noëlle Morales

Technique

Avant Projet Sommaire casernes de gendarmerie – demandes du Bureau des Affaires Immobilières de la Gendarmerie (BAIGN)

M. Alain Metge, Président de la commission Travaux, présente le rapport concernant les projets de construction de casernes sur les communes de Prat-Bonrepaux et La Bastide de Sérou.

- Concernant le projet de Prat-Bonrepaux :

Il permettra d'accueillir 5 sous-officiers et 1 gendarme adjoint volontaire.

Le Maître d'œuvre en charge de cette construction est M. Arcangeli.

La gendarmerie sollicite la CCCP pour une nouvelle délibération pour la poursuite du projet de construction qui viendra confirmer son engagement à conduire le projet conformément aux conditions juridiques et financières du dispositif du décret n°93-130 du 28/01/1993 et du référentiel d'expression des besoins définis par la DGGN/BPI par décision d'agrément de principe n° 94.635 GEND/DSF/SDIL/BPI du 4/12/2013.

- Concernant le projet de La Bastide de Sérou :

La gendarmerie sollicite la CCCP pour une nouvelle délibération pour la poursuite du projet de construction qui viendra confirmer son engagement à conduire le projet conformément aux conditions juridiques et financières du dispositif du décret n°93-130 du 28/01/1993 et du référentiel d'expression des besoins définis par la DGGN/BPI par décision d'agrément de principe immobilier n° 70684 GEND/DSF/SDIL/BPI du 31/08/2016.

Après délibération de la CCCP, le BAIGN saisira la sous-direction de l'immobilier et du logement de la DGGN à Paris pour établir la décision d'agrément de principe immobilier modificative. C'est à partir de ce document que sera établi, par le service France Domaine de la DDFP de l'Ariège, l'avis sur le montant du loyer et le projet de bail constatant la location des locaux par la gendarmerie. Ce document sera adressé à la CCCP pour signature.

Le bureau du 4 octobre a rendu un avis favorable.

➤ **Vote** **pour 84** **contre 6** **abstention 0**

Départ de Jean-Michel Dedieu

Développement Durable

Modifications des statuts du SYCOSERP et transfert de la mission 5 de la compétence GEMAPI au SYCOSERP

M. Daniel Artaud présente le rapport. Il rappelle l'étude diagnostic préalable à un Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) d'Intention sur le bassin versant du Salat qui aura pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Le nouveau cahier des charges des Papi fait clairement apparaître que les Papi doivent être portés sur un territoire cohérent (bassin versant) vis-à-vis des risques inondations. Le SYCOSERP regroupe l'ensemble des collectivités du bassin versant du Salat. Aussi, le SYCOSERP est compétent pour les missions 1, 2, 8 de la GEMAPI et il serait incohérent de séparer la gestion des milieux aquatiques de la prévention des inondations. Par exemple, quand on fait de l'entretien de la végétation des berges mission 2 on fait aussi de la mission 5 de défense contre les inondations. Tout comme on ne peut pas prévoir de lutter contre les inondations en ne tenant pas compte de la gestion des milieux aquatiques. M. le Président propose de transférer la mission 5 de la GEMAPI afin que le SYCOSERP soit compétent sur l'ensemble de la compétence GEMAPI et puisse poursuivre ses projets notamment celui de déposer un Papi d'intention auprès des services d'état.

➤ **Vote** **pour 89** **contre 0** **abstention 0**

Départ de Laurent Boutet (avait la procuration de Catherine Meriot), Jeanine Méric, Christiane Bonté (donne procuration à Jean-Noël Vigneau), René Clastres (avait la procuration de Richard Meynard), Jean-Claude Dedieu (avait la procuration de Léon-Pierre Galy-Gasparrou), Denis Lourde (avait la procuration de Rémy Demazoin), Jean-Pierre Gaston, Jean-Marc Duran

Aménagement Développement

Approbation du pré-projet du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

M. Jean Boussion présente le rapport avec le plan d'action ci-dessous :

ORIENTATION	OBJECTIF	ACTION
Vers une collectivité exemplaire	Mettre en place politique air énergie climat ambitieuse et transverse	1.1 Piloter, suivre et évaluer le PCAET avec objectif TEPOS 2050
		1.2 Intégrer les enjeux du PCAET aux documents d'urbanisme
	Sensibiliser aux enjeux de la transition et inciter à l'évolution des pratiques	1.3 Sensibiliser et informer les citoyens à la transition énergétique, écologique et à l'adaptation au changement climatique
		1.4 Développer les pratiques écoresponsables dans la collectivité et auprès des structures qu'elle soutient
Vers une préservation de la qualité remarquable de l'air en Couserans	Limiter la production de polluants atmosphériques	2.1 Aider à développer l'usage des carburants alternatifs
		2.2 Développer les alternatives à l'autosolisme
		2.3 Améliorer la qualité de l'air
	Favoriser le stockage de carbone	2.4 Augmenter le stockage de carbone et développer les pratiques agricoles et forestières vertueuses
Vers un territoire plus sobre	Limiter les déplacements et optimiser l'acheminement des marchandises en Couserans	3.1 Réduire les besoins en mobilité
		3.2 Favoriser l'amélioration et l'optimisation de la logistique
	Inciter les entreprises à entrer dans une démarche de développement durable	3.3 Accompagner les entreprises du territoire au développement durable
		3.4 Favoriser la montée en compétences et la labellisation des professionnels
	Diminuer la facture énergétique du territoire	3.5 Aider à la rénovation énergétique de l'habitat privé
		3.6 Déployer une stratégie de gestion du patrimoine de la CC
Vers un territoire énergétiquement et économiquement plus autonome	Soutenir filières ENR locales existantes ou en émergence	4.1 Promouvoir les opérateurs énergétiques territoriaux
		4.2 Réaliser un atlas de développement des EnR et développer des projets
	Favoriser une alimentation locale et raisonnée	4.3 Favoriser l'utilisation de produits locaux et biologiques à un coût maîtrisé

	Favoriser les projets d'économie circulaire	4.4 Réaliser et mettre en œuvre le PLPDMA pour limiter la production de déchets et favoriser le recyclage
Vers un territoire plus résilient face au changement climatique	Inciter les acteurs du territoire à anticiper l'adaptation au changement climatique	5.1 Réaliser un schéma de développement touristique 4 saisons en Couserans
		5.2 Préserver la ressource en eau
	Limiter l'exposition des populations aux risques induits par le changement climatique	5.3 Se préparer à la gestion des aléas naturels

➤ **Vote** **pour 70** **contre 0** **abstention 8**

Départ de Alain Tortet

2) QUESTIONS DIVERSES

A/ Vœu désenclavement (délibéré)

M. le Président fait lecture du vœu ci-dessous :

« Les conseillers communautaires prennent acte que de nouveaux investissements pourraient être engagés par le Conseil Départemental de l'Ariège très prochainement pour poursuivre l'amélioration de l'itinéraire Saint-Girons /A64 et se réjouissent que ce dossier hautement stratégique pour le Couserans connaisse ainsi une nouvelle avancée.

Trois tronçons font l'objet actuellement de discussions : le contournement de Caumont, le contournement de Lorp-Sentaraille et la « pénétrante de Saint-Girons ».

Le conseil communautaire souhaite sensibiliser l'ensemble des conseillers départementaux sur la nécessité d'apporter une solution à court terme de contournement de Caumont suite aux aménagements réalisés récemment en traversée d'agglomération avec la pose de plusieurs ralentisseurs.

Le conseil communautaire, après avoir rappelé que la municipalité de Caumont a d'ores et déjà inscrit dans son P.L.U. le tracé de contournement du village issu du périmètre d'études en cours, après avoir rappelé que la Région Occitanie a fait classer la départementale concernée « itinéraire d'intérêt régional » lui permettant de participer au financement des travaux d'aménagement (17,3 M d'€, 4,96 km), se dit prêt à continuer les discussions avec le Conseil Départemental sur la poursuite du désenclavement côté ariégeois en précisant qu'il donne un accord de principe sur une participation financière qui restera à définir le cas échéant.

Le conseil communautaire considère enfin que le tronçon Caumont s'inscrit pleinement dans la continuité des aménagements déjà réalisés entre « le Pleich » (début de la 2x2 voies) Prat-Bonrepoux et Lacave. »

➤ **Vote** **pour 74** **contre 0** **abstention 4**

B- Aide au Département de l'Aude suite aux inondations

C- Usine hydraulique, la commune retrouve la propriété

D- Départ d'Olivier Rey, Directeur du pôle Aménagement et développement du territoire

Séance levée par le Président à 21h30

